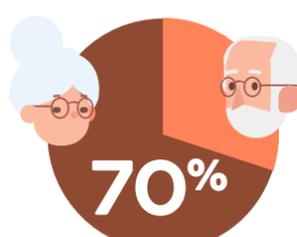


Futur système universel: lutter contre les inégalités femmes-hommes à la retraite

Dans le système actuel

La retraite des femmes est aujourd'hui inférieure de

42% à celle des hommes



des bénéficiaires du minimum de retraite sont des femmes

Face à ces constats, le futur système de retraite prévoit plusieurs propositions:

Augmentation du minimum de retraite

Système actuel

Minimum de retraite pour les salariés du privé

973 € par mois* → **81%** du SMIC net*

Minimum de retraite pour les agriculteurs

900 € par mois* → **75%** du SMIC net*

Futur système universel

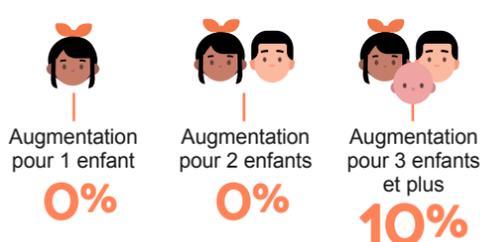
Augmentation du minimum de retraite à

1000 € par mois pour tous*

85% du SMIC net*

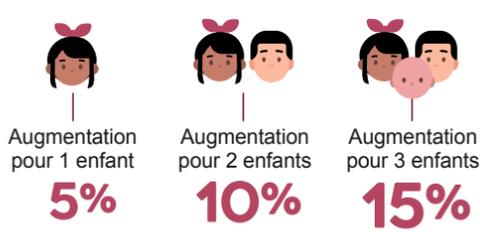
Augmentation de la retraite liée aux enfants

Système actuel



10% d'augmentation du montant de la retraite à partir de 3 enfants et plus pour les 2 parents.

Futur système universel



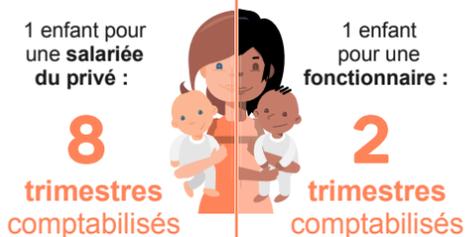
5% d'augmentation du montant de la retraite dès le 1^{er} enfant et pour chaque enfant.

Le couple peut décider de partager ou d'attribuer la totalité de l'augmentation de la retraite au parent le plus pénalisé dans sa carrière (le plus souvent la mère).

Des points de retraite pour les interruptions de carrière liées aux enfants

Système actuel

La naissance d'un enfant est inégalement prise en compte:



Les droits acquis au titre du congé maternité ne donnent pas systématiquement lieu à une augmentation de la retraite.

Futur système universel

Des points de solidarité seront attribués pour le congé maternité:

Ils auront la même valeur que les points liés au travail.

Ces points permettront d'augmenter la retraite systématiquement.

Annuler l'obligation d'attendre 67 ans pour bénéficier de 100% de sa retraite

Système actuel

Pour toucher 100% de sa retraite,



Futur système universel

L'âge du taux plein, s'il est fixé selon l'année de naissance, permettra à certains de partir plus tôt.

Par exemple pour la **génération 1963**

Un départ à 64 ans permettrait de bénéficier de 100% de sa retraite.

* Pour une carrière complète, au 1^{er} janvier 2019